



BULLETIN D'INFORMATION

BIMENSUEL

1^{er} NUMÉRO
DEUXIÈME QUINZAINE
SEPTEMBRE 2025

SOMMAIRE

- 03 | Edito
- 05 | Actualités
- 13 | Leader en portrait
- 15 | Avis d'expert
- 17 | Vie du syndicat
- 19 | Au chantier
- 21 | Agenda
- 23 | Trucs & Astuces
- 25 | Annonces
- 32 | Contacts et informations complémentaires

INNOV BAT
CONFÉRENCES - PANELS - ATELIERS - EXPOSITION

Co-Host **BATN** | **CNP** SENEGAL | Organisateur **ECHOPLUS GROUPE**

2^e ÉDITION

**FORUM DES INNOVATIONS
DU BÂTIMENT & DES TRAVAUX
PUBLICS (BTP)**

Un événement inscrit au programme de l'édition 2025
des Assises de l'Entreprise du Conseil National du Patronat (CNP)

**16 | 17
Oct. 2025**

**Hôtel King
Fahd Palace**
Dakar, Sénégal

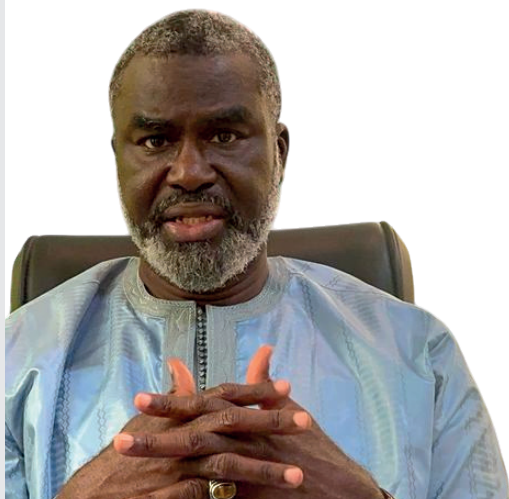
www.innovbatexpo.com

in @ f y

Sénégal 2050 | **MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES** | **MUCTAT** | **Caisse des dépôts et consignations** | **CESE**

SAFRU | **DGPU** | **FERA** | **ARCOPI** | **BATICHIMIE** | **SEEE** | **YAMINE**

HORIZON CAPITAL & ADVISORY | **ARCOPI** | **ACTAS** | **ALDEG** | **Rivil** | **RTS** | **le soleil** | **Financial Afrik**



Chère communauté de bâtisseurs,

Construire, ce n'est pas seulement assembler des matériaux, c'est façonner l'avenir et bâtir des rêves qui traversent le temps. Ce rêve, nous membres des syndicats du BTP mais aussi entrepreneurs, artisans et tâcherons du BTP sénégalais le partageons tous ensemble depuis des décennies et nous n'avons cessé d'apporter chaque jour un peu plus, notre pierre à l'édifice.

Éditer un bulletin professionnel est un défi auquel nous nous attayons désormais avec honneur et plaisir. Dans le BTP, chaque défi est une opportunité de laisser une empreinte qui perdure. Notre secteur est à la peine et traverse des épreuves qu'il n'a jamais connues : explosion des créances détenues sur l'État, arrêts de chantiers et panne de l'investissement national structurant. Bien que nous soyons attentifs et sensibles aux difficultés et contraintes que subit notre Gouvernement, nous pensons pouvoir être utile et aider notre pays à sortir de ces difficultés conjoncturelles. Mais il faut pour cela un véritable décroisement entre le secteur privé et les pouvoirs publics et donc conjuguer tous les talents. ENSEMBLE !

C'est bel et bien ensemble, que les forces vives de la nation, qu'elles soient de la haute administration centrale ou du secteur privé national parviendront à relever tous les défis du moment :

- mobilisation de l'épargne nationale et de celle de la diaspora,
- impulsion d'une ambitieuse politique de grands travaux,
- rédaction d'une stratégie de préférence nationale en matière de travaux publics et de contenu local impactant, sous-bassement d'une véritable souveraineté économique,
- co-traitance et joint-venture avec les multinationales étrangères plutôt que sous-traitance de façade.

Les défis sont donc nombreux et nous ne craignons pas d'adresser toutes ces questions.

En dépit des difficultés de l'heure, nous entrepreneurs du BTP restons DEBOUT. Plus que jamais, nous sommes résilients et déterminés à demeurer ce pilier de l'économie nationale sénégalaise et à le faire savoir.

Nous saluons la nomination à la station de Ministre des Infrastructures, de Monsieur Déthié FALL, ingénieur polytechnicien et homme de l'art, en qui nous plaçons nos espoirs d'un relèvement imminent et permanent du secteur du BTP. Nous lui souhaitons plein succès dans la haute mission qui lui est assignée par le Président de la République et lui affirmons notre disponibilité à travailler avec lui à la relance de notre branche professionnelle.

Chers entrepreneurs/artisans/tâcherons du BTP, ce bulletin est le vôtre et il appartient donc à chacun d'entre vous. Il sera votre porte-voix et vous permettra de communiquer sur vos attentes, vos espoirs, vos batailles et vos succès. Il tiendra compte de vos suggestions et remontées et sera à la fois la sentinelle de la branche professionnelle et le phare qui guidera nos pas. Plaise à Dieu qu'il réponde à vos attentes et soit utile. Amin

Oumar NDIR

Président

Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics du Sénégal (SPEBTPS)



En 55 ans d'existence, le Groupe CSE s'est bâti une solide réputation et s'est imposée comme une entité incontournable dans le secteur des Travaux Publics et du bâtiment au Sénégal et dans la sous-région ouest-africaine. Considérée comme une référence dans son domaine, le Groupe CSE doit sa réussite à des valeurs fondatrices fortes qui lui ont permis de se développer en dépit du contexte politico-économique en perpétuelle mutation. À l'écoute de ses clients, le Groupe CSE déploie son savoir-faire en conception, réalisation, pilotage, exploitation et maintenance de projets complexes d'infrastructures. Polyvalence, créativité, ingénierie, développement durable, les équipes du Groupe CSE interviennent sur toutes les étapes de projets d'infrastructures d'envergure, de la conception à la livraison, utilisant des matériaux de haute technologie répondant aux normes environnementales actuelles.

Oumar SOW

Président Directoire Groupe CSE



FONDATION
ALIOU ARDO SOW

Le Sénégal a une superficie de 196 722 km² et une population d'environ 18 032 473 habitants. Il est classé parmi les pays moins avancés (PMA) avec une prévalence de la pauvreté, tant en zone rurale qu'en zone urbaine, même si les stratégies de développement mises en œuvre par l'État ont permis une amélioration du PIB par tête d'habitant. C'est dans ce contexte que la « Fondation Causes Humaines » a été créée à l'initiative de feu Aliou Sow, alors Directeur Général de la Compagnie Sahélienne d'Entreprises (CSE) aux fins d'apporter une contribution significative à la sécurité humaine. Reconnue d'utilité publique par le décret n°2008-1061 du 18 septembre 2008, la « Fondation Causes

Humaines » a été renommée « Fondation Aliou Ardo SOW (FAAS) par le décret n°2020-1567 du 27 juillet 2020 modifiant le décret cité supra. Dans une logique d'efficacité et de performance, la Fondation a décidé de se doter d'un plan stratégique couvrant la période 2023-2027 en vue de baliser sa voie conformément à une démarche de gestion axée sur les résultats (GAR).



NOS FILIALES

CSE IMMOBILIER

CSE GRANULATS

**SOSETER
HYDRO**

SDIH

SISMAR

ECSEN
Support Services 24 x 7

POLYTEK
SOLUTIONS DE TRAVAIL EN SÉCURITÉ



CRISE DU BTP : CDE, MIROIR DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES SÉNÉGALAISES

Introduction

Le secteur du bâtiment et des travaux publics au Sénégal traverse une crise sans précédent. Retards de paiement, chantiers suspendus, carnets de commandes asséchés : de nombreux acteurs du BTP tirent la sonnette d'alarme. Parmi eux, le **Consortium d'Entreprises (CDE)**, fleuron du secteur depuis plus d'un demi-siècle, symbolise à lui seul la gravité de la situation.



Un secteur à bout de souffle

Depuis plus d'un an, le climat économique fragilise les sociétés du BTP. Le gel des grands projets, combiné à l'accumulation de dettes publiques, a plongé plusieurs entreprises dans une spirale difficilement réversible. Aujourd'hui, l'État doit plus de **300 milliards F CFA** aux sociétés du secteur.

Malgré une enveloppe de 105 milliards annoncée dans la dernière loi de finances rectificative, nombre d'entreprises n'ont toujours pas reçu les montants attendus. Les conséquences sont lourdes : trésoreries asséchées, licenciements, salaires en retard et projets à l'arrêt.



Le cas du CDE : un géant fragilisé

Fondé en 1967, le CDE a longtemps incarné le savoir-faire sénégalais dans le BTP. Mais la situation actuelle met son existence même en péril. Selon les délégués syndicaux, l'entreprise fait face à **cinq mois d'arriérés de salaires**, un carnet de commandes quasiment vide et une dette de l'État qui atteint **19 milliards F CFA**.

« Notre entreprise est en chute libre depuis 2024. Non seulement le chiffre d'affaires a considérablement baissé, mais notre carnet de commandes est vide et l'effectif s'est réduit. Il n'y a plus de marché, l'État nous doit de l'argent », explique Amath Diop, coordonnateur du Collège des délégués du personnel.

Avec un chiffre d'affaires qui dépassait **50 milliards en 2017** contre moins de **20 milliards aujourd'hui**, le recul est spectaculaire. Pour les syndicats, c'est un signal d'alarme adressé aux autorités : « **Sauver le CDE, c'est sauver des milliers d'emplois** », martèle Amath Diop.

Des répercussions sociales et économiques en cascade

Le CDE compte plus de **2 000 employés**. Si l'on y ajoute les sous-traitants, fournisseurs et partenaires indirects, ce sont plusieurs milliers de familles qui dépendent de sa survie. Le retard des salaires et la réduction des activités pèsent directement sur la stabilité sociale.

« L'avenir du CDE est gravement compromis par le non-règlement des créances de l'État et la chute brutale des activités », avertit encore M. Diop.

Au-delà du cas du CDE, d'autres sociétés sénégalaises historiques du BTP connaissent le même sort. La suspension des chantiers et la concurrence étrangère accrue accentuent encore leur fragilité.

Quelles pistes de sortie de crise ?

Pour les syndicats, la priorité est claire : le règlement urgent de la dette de l'État. **« Aujourd'hui, nous CDE, l'État nous doit 19 milliards F CFA. Mais globalement, pour ce qui concerne le secteur du BTP, la dette est supérieure à 300 milliards »,** rappelle le coordonnateur du collège des délégués.

Ils demandent également que les marchés publics intègrent davantage les entreprises nationales. **« Ce sont des entreprises pionnières qui ont construit l'essentiel des routes, immeubles et ponts du pays. Elles ne doivent pas être laissées en rade au profit exclusif d'acteurs étrangers »,** plaide Amath Diop.

Pour sensibiliser davantage, l'Intersyndicale prévoit un plan d'action, incluant un plaidoyer auprès du gouvernement et du Parlement, afin d'obtenir des solutions durables.

Conclusion

Le cas du CDE illustre la profondeur de la crise qui secoue le BTP sénégalais. Ce n'est pas seulement une entreprise qui vacille, mais tout un secteur stratégique pour l'économie nationale et l'emploi.

La survie du CDE, et plus largement celle des sociétés sénégalaises du BTP, dépendra de la capacité des autorités à agir rapidement pour régler les dettes, relancer les grands chantiers et redonner confiance aux acteurs nationaux.



Depuis 1967

CDE, un leader incontesté, depuis 1967 - année de sa création - a pu grâce à son savoir-faire et son professionnalisme, devenir une entreprise de référence dans le domaine du Bâtiments et des Travaux Publics avec la réalisation d'ouvrages prestigieux au Sénégal, en Afrique de l'ouest, en Afrique centrale et au Moyen-Orient.

Avec plus de 4 000 employés, le CDE a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 51 milliards de francs CFA en 2019.

► *Un savoir-faire au-delà
des frontières*
**Know-how beyond
borders**



Nos métiers

Stratégies

Bâtiments

Travaux publics

Hydraulique et forages

Bureau d'études
prix et techniques

Autres corps d'état

CDE, Entreprise Certifiée,

La satisfaction de nos clients, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que la préservation de l'environnement sont des enjeux majeurs dans la réalisation des projets du **CONSORTIUM D'ENTREPRISES.**



RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE : LA DETTE INTÉRIEURE DU BTP AU CŒUR DES ÉCHANGES



Introduction

Le 20 août 2025, le Premier Ministre a reçu au **Building administratif Mamadou DIA** une délégation représentative du **secteur privé national (SPN)**, marquant un moment attendu de dialogue entre l'État et les entreprises.

Parmi les participants, le **patronat du BTP (SPEBTPS)**, aux côtés de son organisation faîtière le **CNP**, sous la houlette du président **Baidy AGNE**, a porté avec force la **voix des entreprises du secteur**, confrontées à de **graves difficultés économiques et sociales**.

Les préoccupations du BTP

Lors de son intervention, le président Oumar NDIR, représentant le SPEBTPS, a remis un mémorandum au Secrétaire Général du Gouvernement et a alerté le Premier Ministre sur la quasi-impossibilité pour la majorité des entreprises de BTP de payer leurs salariés.

L'assistance a chaleureusement applaudi ce discours de vérité.

Le président Oumar NDIR a également insisté sur :

- L'apurement de la dette intérieure, indispensable pour sécuriser la trésorerie et assurer la continuité des activités.
- L'inclusion systématique du secteur privé dans toutes les initiatives économiques et commerciales de l'État, au Sénégal comme à l'étranger.
- L'accès à de nouveaux marchés, essentiel pour relancer les activités et préserver les emplois dans le BTP.

Réponse du Premier Ministre

Face à ces préoccupations, le Premier Ministre, Ousmane Sonko, s'est exprimé avec franchise et réalisme :

« Moi je suis un homme politique. Et mon rôle, ce n'est pas d'être tout le temps dans le conjoncturel, dans le ponctuel, tout de suite et maintenant, "fii métina", "feulé métina". Il faut trouver des solutions structurelles, arrêter les pansements en superficie. »

Concernant la dette intérieure et les salaires impayés, il a ajouté :

« Un entrepreneur du BTP qui a du mal à payer ses salaires, ça ne me plaît pas, j'en souffre. Et si j'avais les moyens de payer toute la dette intérieure je la paye tout de suite. Avant 19h, tout le monde reçoit son argent. Mais je fonctionne avec les capacités dont je dispose. »

Le Premier Ministre a ainsi appelé à des solutions durables et structurelles, dépassant le simple traitement ponctuel des problèmes, et a promis que des rencontres régulières seraient organisées pour maintenir un dialogue constant avec le secteur privé.

Conclusion

Pour le BTP, cette rencontre constitue une reconnaissance historique de son rôle stratégique dans l'économie nationale. Le SPEBTPS et l'ensemble du secteur privé national souhaitent désormais un suivi régulier et concret, afin que les engagements de l'État se traduisent par des actions immédiates pour sauver les entreprises et les emplois.

Message clé : sauver le BTP, c'est protéger des milliers d'emplois et relancer l'économie nationale.



REMANIEMENT MINISTÉRIEL : CRÉATION D'UN MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Un remaniement ministériel d'envergure a été annoncé le samedi 06 septembre au soir par le président Bassirou Diomaye Faye, sur proposition du Premier ministre Ousmane Sonko. L'une des mesures phares est la création officielle du ministère des Infrastructures, désormais détaché du portefeuille des Transports terrestres et aériens.

Un portefeuille dédié aux infrastructures : quelle portée ?

Le nouveau ministère sera dirigé par Déthié Fall, qui affirme :

« Cette mission sera menée avec toute l'énergie, la rigueur et l'expertise nécessaires, dans l'esprit de célérité et de transparence... »

Jusque-là, les responsabilités liées aux infrastructures étaient intégrées dans le portefeuille des Transports, désormais confié séparément à Yankhoba Diémé.

Selon le Premier ministre, cette réorganisation répond à une volonté de centraliser et d'optimiser la gestion des grands projets d'infrastructures, jusque-là dispersés entre plusieurs directions techniques, ce qui avait nui à la qualité, la maîtrise des coûts et la transparence. Ce choix illustre la volonté de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action publique.



Réponse du Premier Ministre

La création du ministère des Infrastructures s'inscrit dans une stratégie gouvernementale visant à :

- Moderniser et entretenir le réseau routier : accélérer la construction de nouvelles routes et autoroutes, tout en garantissant la maintenance durable des ouvrages existants.
- Assurer le désenclavement des territoires : améliorer la connectivité des régions, notamment les zones éloignées des grands pôles économiques, pour soutenir l'intégration nationale et régionale.
- Optimiser la gestion des projets structurants : centraliser la planification et la mise en œuvre pour gagner en cohérence, réduire les lenteurs administratives et améliorer la qualité des infrastructures livrées.
- Garantir une meilleure maîtrise des coûts et de la transparence : instaurer un suivi rigoureux des investissements publics, dans un souci de performance et de redevabilité.
- Soutenir le développement économique et social : faire des infrastructures un levier de croissance, de compétitivité et d'attractivité pour les investissements.

Cette mesure s'inscrit dans une logique plus large de rationalisation : fusion des ministères de l'Emploi et du Travail, relèvement de la Culture au rang de ministère à part entière, création d'un secrétariat d'État chargé de la communication gouvernementale... autant d'initiatives destinées à renforcer la cohérence de l'action publique.

À suivre

Il reste désormais à observer comment l'équipe de Déthié Fall concrétisera les ambitions affichées. Sa capacité à transformer cette vision institutionnelle en résultats tangibles – routes, équipements, performance – constituera le véritable baromètre de cette reconfiguration ministérielle.

Ce remaniement marque un tournant stratégique, avec la centralisation d'un secteur vital pour les ambitions de développement du Sénégal, et traduit la volonté du gouvernement de travailler avec efficacité et responsabilité au service du pays.



La Pharmacie du Bâtiment & des TP

Pour vos projets de construction neuve ou et de rénovation, BATICHIMIE met à votre disposition des produits et solutions techniques de haute performance :



Cuvelage & Étanchéités
Protection optimale contre
l'eau et l'humidité

Mortiers techniques & Adjuvants
Qualité, résistance et
durabilité de vos ouvrages



Résine de sol & Scellement chimique
Fiabilité et solidité pour
tous vos supports

Pourquoi choisir BATICHIMIE ?

- ✓ Produits conformes aux normes internationales
- ✓ Expertise technique et conseils personnalisés
- ✓ Stock disponible et livraison rapide sur vos chantiers et dans vos dépôts

Pour un devis ou un accompagnement technique, contactez-nous aux :

(+221) 33 827 67 07 / 76 639 08 62

www.batichimie-boval.com



Une tradition, des savoir-faire

Depuis 1926, Eiffage Sénégal est un acteur majeur du développement socio-économique du pays.

Bien plus qu'une entreprise de BTP, Eiffage Sénégal se positionne comme un partenaire de référence pour les donneurs d'ordres publics et privés, en leur offrant un interlocuteur unique capable d'apporter des solutions globales et intégrées à leurs projets.

Nos métiers



Bâtiment



Travaux
publics



Route



Energie



Concessions

Nos Réalisations emblématiques

- Port de Dakar (80% des installations)
- Maison Senghor (Réhabilitation)
- Echangeur CICES
- Route Mosquée de la Divinité
- Appontements de Carabane
- Autoroute de l'Avenir Dakar-Diamniadio-AIBD
- Marché Kermel (Reconstruction)
- Pont Faidherbe (Réhabilitation)
- Train Express Régional
- Cable sous-marin entre Dakar et Gorée
- Gare de Dakar
- Centrale solaire « Cheikh Anta Diop »

Nos valeurs

Être collaborateur d'Eiffage, c'est vivre et faire vivre nos valeurs.

Exemplarité

Confiance

Lucidité

Responsabilité

Transparence

Courage & pugnacité

www.eiffage.sn



DÉTHIÉ FALL : L'ITINÉRAIRE D'UN INGÉNIEUR AU SOMMET DES INFRASTRUCTURES

Déthié Fall, récemment nommé ministre des Infrastructures, incarne le profil d'un technocrate aguerri, alliant expertise industrielle et vision stratégique. Originaire de Saint-Louis, il est diplômé de l'École Polytechnique de Thiès (EPT) et titulaire d'un MBA en management de projets complexes. Sa formation militaire à l'École nationale des officiers d'active (ENOA) de Thiès complète son profil de leader discipliné et rigoureux.

Carrière professionnelle

Avant de se lancer en politique, Déthié Fall a forgé son expérience dans le secteur privé. Il a notamment occupé le poste de directeur industriel chez NMA Sanders, une entreprise sénégalaise de transformation alimentaire, où il a supervisé des projets d'envergure, optimisant les processus industriels et assurant la qualité des productions. Son engagement au sein de cette société a

duré plus d'une décennie, période durant laquelle il a contribué à son développement et à son rayonnement.

Parallèlement, il a exercé des fonctions de consultant en management de projets, dirigeant des équipes multidisciplinaires et pilotant des projets complexes, alliant compétences techniques et sens stratégique.

Engagement politique

Parallèlement à sa carrière professionnelle, Déthié Fall s'est investi dans la vie politique sénégalaise. Il a commencé par collaborer avec Idrissa Seck au sein du parti Rewmi, avant de fonder son propre parti, le Parti Républicain pour le Progrès (PRP), qu'il préside aujourd'hui.

Il a joué un rôle actif dans la structuration et la coordination des campagnes politiques, notamment au sein de la coalition Yewwi Askan Wi, démontrant ses compétences en organisation, leadership et mobilisation d'équipes. Son engagement politique reflète sa capacité à combiner expérience terrain et vision stratégique, qualités qu'il met désormais au service du portefeuille des Infrastructures.

Vision pour les Infrastructures

En tant que ministre des Infrastructures, Déthié Fall ambitionne de transformer le secteur en un levier de développement durable, en mettant l'accent sur la transparence, la performance et la cohérence dans la gestion des grands projets. Son approche pragmatique et son expérience terrain sont des atouts majeurs pour relever les défis liés à l'aménagement du territoire et au développement des infrastructures au Sénégal.

SPÉCIALISTE DE L'ASSAINISSEMENT ET DU BTP



Mme Léna Tall FAYE
Présidente Directrice Générale



Delta SA



NOS CERTIFICATIONS

Nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées pour garantir la qualité, la sécurité et la durabilité de nos services.



CONTACTS :

 Sicap Liberté VI Extension Nord VDN Villa N°9,
BP.: 23 783 Dakar-Ponty

 +221 33 867 23 76
+221 33 867 00 98

 contact@deltasa.sn
 www.deltasa.sn

**NOUS
TRAVAILLONS
POUR VOUS**

Dans le cadre de la parution du premier Bulletin d'Information du SPEBTPS, le colonel (er) Mbareck DIOP apporte un éclairage pertinent sur la création d'un Ministère dédié aux Infrastructures.



Présentation de l'expert

Le Colonel (Er) Mbareck DIOP, Saint-Cyrien, Ingénieur du Génie militaire et Ingénieur civil de l'école nationale des Ponts et Chaussées de Paris, est expert en infrastructures et développement durable, en Environnement et en Formation professionnelle.

Son riche parcours l'a amené à occuper de hautes fonctions dans l'administration, dans la société civile et dans le secteur privé.

Il a été notamment Conseiller du Président de la République en charge des Infrastructures, de l'Environnement, des Mines, de la Recherche scientifique, de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Transports, de l'Agriculture, de l'Hydraulique), directeur général adjoint de la SIPRES (Promotion immobilière), directeur général de Apave Sahel (Bureau de Contrôle, Inspection et Formation), directeur technique de INFRA-TP (spécialisé dans les fondations profondes), directeur de ITDP (Institute For Transportation Development Polcy), une ONG américaine spécialiste des Transports durables non polluants qui a proposé et financé les études de faisabilité du BRT de Dakar, PCA de Labo Sol-AGTS (Laboratoire géotechnique), Président de la Commission de la Réforme de l'Hydraulique urbaine, PCA de l'Office national de l'Assainissement (ONAS), PCA du Centre sectoriel de Formation du BTP (CSF-BT)P, Secrétaire général du Syndicat professionnel des Entrepreneurs du Sénégal (SPEBTPS), Chargé de mission de la Mission d'Études et d'Aménagement du Canal du Cayor (MEACC), Président du Conseil de Surveillance du Programme Adaptation aux Changements climatiques pour l'Afrique (ACCA), premier Président de la Conférence des Parties (COP) de l'AEWA (African European Waterbird Agreement) de la Convention des Nations Unies sur les Espèces migratrices, officier logistique du 3ème Bataillon sénégalais au Sinaï (Égypte)..

Il est actuellement membre du Bureau exécutif du Conseil national du Patronat (CNP), du Collège du LNR-BTP, du Conseil et du Comité de Règlement des différends (CRD) de l'Autorité de Régulation de la Commande publique (ARCOP), Administrateur de MASE (Manuel d'Amélioration de la Santé, la Sécurité et l'environnement) Sénégal, Secrétaire général

de La Saint-Cyrienne Sénégal, Délégué pour le Sénégal et membre du Comité directeur de la World Federation of Scientists (WFS), Administrateur à la SNHLM.

Au fil de sa carrière, il a piloté et supervisé de nombreux projets d'envergure – routes, ponts et ouvrages stratégiques – au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, alliant expertise technique, rigueur militaire et sens aigu du management. Il est le père du BRT, du Béton de sable, et a soumis un Rapport d'études techniques à la Direction générale des Routes sur l'utilisation des matériaux nouveaux dans la construction des routes. Il a enseigné les Mines-Explosifs-Franchissement à l'ENOA, les Institutions internationales et le Développement durable au Master 2 Logistique et Transport du Centre TRAINMAR. Il a encadré une dizaine de Projets de fin d'études sur le Béton de sable d'étudiants en Master2 de l'ESP, l'EPT et l'IST.

Sur le plan international il a participé à de nombreuses conférences des Nations unies notamment sur la Désertification, le Climat, Habitat, l'Alimentation, l'Eau.

Durant sa formation militaire, après son Bac scientifique et les classes préparatoires Maths Sup-Maths Spé à Aix en Provence, il a été Major des Étrangers à l'ESM de Saint-Cyr (Coëtquidan), à l'École d'application du Génie (Angers), à l'École supérieure du Génie militaire (Versailles). Il a été le premier militaire africain diplômé de l'École nationale des Ponts et Chaussées (ENPC - Paris), a suivi une formation sur les Énergies renouvelables au Centre international de Perfectionnement du BIT (Turin – Italie) et sur le Partenariat public privé (PPP).

Aujourd'hui, le Colonel DIOP conseille sur la planification, la coordination et la durabilité des projets d'infrastructures. Son regard sur la création d'un ministère dédié aux infrastructures éclaire les enjeux de performance, cohérence et efficacité de l'action gouvernementale dans ce domaine stratégique.

1. Comment analysez-vous la création d'un ministère spécifiquement dédié aux infrastructures ?

La création d'un ministère spécifiquement dédié aux infrastructures est une décision salubre et

hautement stratégique. Dans un contexte où les besoins en infrastructures structurantes se multiplient – routes, ponts, voies ferrées, ports, équipements publics – cette réforme institutionnelle marque une volonté politique claire : placer la planification et la réalisation des infrastructures au cœur de l'agenda gouvernemental.

Elle rompt avec une dispersion des responsabilités entre plusieurs ministères (Transports, Urbanisme, Équipement, Collectivités territoriales, Éducation, Santé, etc.), souvent source de lenteurs, de chevauchements, voire d'incohérences dans les choix d'investissement.

2. Quels avantages concrets un ministère centralisé peut-il apporter à la planification et à la mise en œuvre des projets d'infrastructures ?

Un ministère centralisé des infrastructures peut générer plusieurs bénéfices majeurs :

- Vision cohérente et stratégique : Il devient possible de définir une politique nationale des infrastructures intégrée, alignée sur les objectifs de développement du pays (Vision 2050, territorialisation des politiques publiques, Plan de Redressement économique et social).
- Meilleure coordination intersectorielle : En unifiant la maîtrise d'ouvrage publique, on améliore la synergie entre les projets de transport, d'hydraulique, d'énergie, d'urbanisme et d'habitat.
- Accélération de la mise en œuvre : Les circuits de décision sont raccourcis, et les arbitrages techniques ou budgétaires sont facilités.
- Optimisation des ressources : En regroupant les directions techniques, les études, la programmation et le suivi-évaluation, on réduit les redondances et on professionnalise la commande publique.
- Cependant la réussite de ce nouveau ministère dépendra de plusieurs facteurs de gouvernance, notamment :
- Un organigramme agile, évitant la lourdeur administrative. Il faut privilégier des directions métiers (routes, ouvrages d'art, équipements sociaux) avec des missions claires.
- Un dispositif de pilotage stratégique incluant des experts indépendants, des représentants du secteur privé du BTP et des collectivités territoriales.
- Des outils de planification modernes, basés sur la

digitalisation, la géomatique, les bases de données partagées et la transparence dans la passation des marchés.

- Des ressources humaines qualifiées et stables, issues tant du secteur public que du privé, avec une culture du résultat.

3. Quelles recommandations feriez-vous pour garantir l'efficacité de ce ministère tout en offrant des perspectives au secteur du BTP, aujourd'hui en difficulté ?

Ce ministère ne doit pas se contenter de piloter les projets, il doit aussi impulser une politique industrielle pour le BTP sénégalais :

- Réserver une part significative des marchés publics aux entreprises nationales, avec des mécanismes de sous-traitance, de co-traitance et de renforcement de capacités.
- Créer une Direction des relations avec les entreprises du BTP, chargée d'accompagner les PME, de lever les barrières à l'accès aux marchés et de faciliter la bancarisation du secteur.
- Mettre en place un fonds de préfinancement des marchés, adossé à la Caisse des Dépôts ou à des garanties souveraines, pour éviter les blocages liés à la trésorerie.
- Favoriser la formation professionnelle, en lien avec le nouveau modèle de formation duale, pour renforcer la main-d'œuvre qualifiée et améliorer la productivité.

Conclusion

Ce nouveau ministère est porteur d'un immense espoir : réconcilier l'État stratège et les acteurs opérationnels du terrain, dans une dynamique de développement équilibré et inclusif. Encore faut-il que cette réforme s'accompagne d'un dialogue sincère avec les professionnels du secteur, d'une volonté de transparence, et d'un souci constant d'efficacité.

Le Syndicat professionnel des entrepreneurs du BTP (SPEBTPS), avec son ancrage territorial et son expertise sectorielle, peut jouer un rôle moteur dans cette transition. Ensemble, faisons de ce ministère un levier de transformation au service des populations et du développement national.

Colonel (er) Mbareck DIOP
Ing. ENPC



Matière® & **BATICHIMIE** **REJOIGNENT LE SPEBTPS**

Le Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics du Sénégal (SPEBTPS) est heureux d'accueillir MATIERE et BATICHIMIE parmi ses nouveaux membres, renforçant ainsi le dynamisme et la représentativité du syndicat.

Matière

(www.matiere-tp.com),

entreprise familiale présente sur les cinq continents, se distingue par son savoir-faire dans la conception et la réalisation d'ouvrages d'art en béton et métal, ayant notamment participé à la construction de nombreux ponts et autoponts au Sénégal.

Batichimie

(www.batichimie-boval.com),

enseigne de référence pour les particuliers comme pour les professionnels de la construction, propose depuis plus de 15 ans une large gamme de produits et de solutions techniques. En plus de fournir des produits mondialement réputés pour leur qualité, BATICHIMIE accompagne ses clients techniquement, de la conception à la réalisation de leurs projets.

Le Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics du Sénégal (SPEBTPS) est heureux d'accueillir MATIERE et BATICHIMIE parmi ses nouveaux membres, renforçant ainsi le dynamisme et la représentativité du syndicat.



***L'ingénierie au service
d'un développement durable***

DOMAINES D'ACTIVITÉS

Ingénierie des Sols et de l'Eau

Laboratoire de Matériaux

Étude d'Avant Projet et d'Exécution

Contrôle et Supervision de travaux

Inspection et Diagnostic

www.geomatingenierie.com

DERNIÈRE LIGNE DROITE : RÉUSSIR LE DERNIER TRIMESTRE

À l'approche de la clôture de l'année, chaque décision compte. Dans un environnement BTP marqué par la pression sur les marges, les retards de paiement et la rareté des financements, la réussite du dernier trimestre repose sur une gestion lucide et proactive.

1. Prioriser les chantiers à forte valeur

- Concentrez les moyens sur les projets stratégiques et générateurs de trésorerie.
- Réaffectez les ressources vers les chantiers à livrer avant la fin de l'année.
- Consolidez la relation avec les clients-clés pour maintenir la confiance

2. Piloter la trésorerie avec rigueur

- Suivez les flux financiers chaque semaine.
- Ajustez les décaissements en fonction des encaissements réels.
- Rationalisez ou différez les dépenses non prioritaires

3. Accélérer le recouvrement

- Relancez systématiquement les créances en souffrance.
- Négociez des échéanciers adaptés avec les clients en difficulté.
- Impliquez la direction dans le suivi des grands comptes.

4. Mobiliser les équipes autour des priorités

- Communiquez clairement sur les enjeux financiers et opérationnels.
- Fixez des objectifs réalistes et mesurables pour la période.
- Valorisez les efforts et maintenez l'engagement jusqu'au dernier jour.

5. Préparer le redémarrage de janvier

- Capitalisez sur les enseignements de l'année écoulée.
- Identifiez de nouveaux leviers de croissance et opportunités de partenariat.
- Élaborez un plan d'action clair pour un démarrage solide en janvier.

En maîtrisant la trésorerie, en accélérant les recouvrements et en concentrant les efforts sur les chantiers prioritaires, le manager transforme les contraintes de fin d'année en leviers de performance et de résilience.





LE GROUPE SEEE SÉNÉGAL :

**EST LEADER DANS LE DOMAINE DES LOTS
ÉLECTROMÉCANIQUES DU BÂTIMENT
ET DE L'ÉNERGIE.**



**LE GROUPE SEEE SE COMPOSE DE 2 ENTITÉS
COMPLÉMENTAIRES QUI ÉVOLUENT DANS
LES LOTS TECHNIQUES :**

CLIMATISATION



**Climatisation
Plomberie
Electricité CFO/CFA
Sécurité Incendie**



ÉNERGIES



**Groupes Electrogènes
Systèmes Photovoltaïques
Solutions de Stockage d'énergie**



AGENDA



 **7 et 8 octobre 2025**

 **Centre International de Conférences
Abdou Diouf (CICAD), Diamniadio, Sénégal**

 **www.fiisenegal.sn**

Le Forum Invest in Sénégal (FII Sénégal 2025) se tiendra les 7 et 8 octobre 2025 au Centre International de Conférences Abdou Diouf (CICAD) à Diamniadio. Organisé par APIX S.A., il vise à positionner le Sénégal comme une destination d'investissement stratégique, renforcer le secteur privé, stimuler la compétitivité économique et promouvoir des partenariats durables. Sous le thème « Construire un Sénégal compétitif, inclusif et souverain », le forum rassemblera investisseurs, entreprises, institutions financières et décideurs politiques autour de conférences, panels thématiques, sessions B2B/B2G, expositions de projets et visites de sites, offrant ainsi une plateforme unique pour découvrir des opportunités concrètes, nouer des partenariats stratégiques et contribuer à la Vision Sénégal 2050.



 **16 et 17 octobre 2025**

 **Hôtel King Fahd Palace, Dakar**

 **www.innovbatexpo.com**

Le Forum des Innovations du Bâtiment et des Travaux Publics (INNOV BAT EXPO) revient pour sa 2^e édition, dans le cadre des Assises de l'Entreprise du Conseil National du Patronat (CNP). Placée sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye FAYE, Président de la République du Sénégal, et la présidence de Monsieur Ousmane SONKO, Premier Ministre, cette édition est organisée en collaboration avec le Syndicat Professionnel des Entrepreneurs du BTP du Sénégal (SPEBTPS) et les principales organisations professionnelles du secteur.

Le forum réunira plus de 1 000 décideurs et professionnels du BTP pour analyser les enjeux, relever les défis et explorer les opportunités du secteur. Les participants découvriront les projets structurants et bénéficieront d'une plateforme complète de conférences, expositions et ateliers, conçue pour stimuler le développement de l'écosystème du BTP et renforcer son impact socio-économique, en cohérence avec le référentiel Sénégal 2050.



 **04-06 novembre 2025**

 **Centre International de Conférences
Abdou Diouf (CICAD), Diamniadio, Sénégal**

 **www.simsenegal.com**

Le SIM Sénégal est un événement biennuel consacré à l'exploitation minière, devenu l'un des plus grands rendez-vous du secteur en Afrique de l'Ouest. Il est également le seul événement soutenu par le gouvernement sénégalais dédié à l'expansion du secteur minier du pays.

Le salon rassemble un panel diversifié d'acteurs : entreprises de services miniers, sociétés d'exploration et de production, associations professionnelles, gouvernements, cabinets d'avocats et de consultants, acteurs du transport et de la logistique, institutions financières et organisations éducatives. L'édition 2025 permettra d'explorer les orientations stratégiques et politiques du nouveau gouvernement sénégalais en matière de développement minier.

La Nuit du Bâtiment – Truelle d'OR est une cérémonie de récompense destinée à célébrer et mettre en lumière les acteurs et entreprises les plus remarquables du secteur du BTP. Elle valorise la qualité, l'innovation, la créativité et l'excellence dans divers métiers liés au bâtiment, de l'architecture à la maçonnerie.

Cet événement offre également un cadre privilégié d'échanges et de networking, favorisant les opportunités d'affaires et le partage d'expériences entre professionnels du secteur. Les précédentes éditions ont permis de reconnaître les grands bâtisseurs et de promouvoir les meilleures pratiques dans le secteur du BTP au Sénégal.



SEMEBAT
SÉNÉGALAISE DES MÉTIERS DU BATIMENT

Vous avez un projet de construction ?

Résidentiel, commercial, industriel ou infrastructurel, confiez-nous votre façonnage
de fer à béton et gagnez en qualité, rapidité et efficacité.

Pourquoi choisir SEMEBAT ?

- Respect rigoureux des délais
- Fer certifié et façonnage conforme aux normes
- Précision et variété des formes (cadres, cercles, étriers, épingles...)
- Grande capacité de production et livraison selon le planning de votre chantier
- Zéro perte : pas de chutes inutilisables ni de stock coûteux à entretenir
- Sécurité renforcée : plus de risques de vols de fer sur chantier
- Optimisation des espaces, idéale pour chantiers exigus
- Lecture et analyse de vos plans béton armé
- Support technique et conseils de notre équipe
- Coordination avec bureaux d'études et de contrôle pour un suivi sans faille

Nos solutions :

Sur mesure ou standards préfabriqués

Semelles ▪ Longrines ▪ Poteaux
Poutres ▪ Escaliers ▪ Linteaux
Poutrelles ▪ Treillis ▪ Consols
Chainages ▪ Cales armatures
Voiles et autres ouvrages



**Demandez votre devis
dès aujourd'hui !**
(+221) 33 827 98 04
(+221) 77 644 37 47

www.semebat.sn



5

RÉFLEXES ANTI-PERTES AU CHANTIER

Les pertes sur les chantiers – qu'elles soient matérielles, financières ou liées au temps – pèsent directement sur la rentabilité des entreprises de BTP. Dans un contexte marqué par la pression sur les marges et la rareté des financements, chaque détail compte. Bonne nouvelle : avec quelques réflexes simples et pratiques, il est possible de réduire significativement ces pertes et de renforcer l'efficacité des équipes.

1. Sécuriser le matériel et les outils

Inventaire journalier + marquage des outils + local fermé.

2. Optimiser la gestion des matériaux

Commandes fractionnées + stockage adapté + réemploi des surplus.

3. Suivre la consommation au quotidien

Registre simple + comparaison prévisions/réel + responsabilisation des chefs d'équipe.

4. Limiter les pertes de temps

Brief quotidien de 10 minutes + anticipation du matériel + check-lists par équipe.

5. Sensibiliser et responsabiliser les équipes

Formation manutention + valorisation des bonnes pratiques + affichage des économies réalisées.

Astuce bonus : affichez chaque semaine les pertes évitées, cela crée une culture d'efficacité et motive vos équipes.



**SYNDICAT PROFESSIONNEL DES ENTREPRENEURS
DE BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS DU SÉNÉGAL**

**“
DÉVELOPPER ET PROTÉGER
LES ENTREPRISES DU BTP**



www.spebtps.com



Autorité Contractante :
Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER)

Objet : Travaux de réhabilitation et de Renforcement des capacités des minicentrales solaires photovoltaïques d'au moins 18 localités dans les régions du Sénégal

Publié le : 20/08/2025

Date limite : 01/10/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru au Sénégal dans le journal officiel le Soleil N° 16360 du 14 décembre 2024.
2. Le Autorité de Régulation des Marchés Publics [dispose | attend] de(s) [BAILLEURS] , afin de financer [insérer le nom du projet ou du programme, budget], et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché Réalisation de l'audit de la passation des marchés de différentes autorités contractantes pour les gestions 2008 et 2009 .
3. Le Autorité de Régulation des Marchés Publics sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de réhabilitation et de Renforcement des capacités des minicentrales solaires photovoltaïques d'au moins 18 localités dans les régions du Sénégal.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Autorité de Régulation des Marchés Publics ; [NOM_RESP] et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de [Saisir l'heure du début et l'heure limite] .
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - a. Capacité financière :
 - i. Le Soumissionnaire doit disposer d'un chiffre d'affaires moyen annuel d'activités de construction, au cours des trois (03) dernières années (2022-2023-2024), à hauteur de Deux Milliards Sept Cent Millions (2 700 000 000) F CFA.
 - ii. le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction de l'Autorité Contractante qu'il dispose de moyens financiers tels que lignes de crédits bancaires, avoirs liquides, etc. autres que l'avance de démarrage lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux à hauteur de: Cinq Cent Millions (500 000 000) FCFA.
 - iii. le Soumissionnaire devra remettre les Etats financiers ou bilans, certifiés par des Cabinets d'experts comptables agréés selon la réglementation du pays, des trois dernières années (2022- 2023-2024) démontrant sa solvabilité actuelle et sa rentabilité à long terme.
 - b. Capacité technique
 - i) Le soumissionnaire devra justifier d'une expérience générale de marchés de construction à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des dix (10) dernières années (2015-2024) ;
 - ii) Le soumissionnaire devra avoir réalisé avec succès, à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement ou d'ensemblier au moins deux (02) marchés de nature et de complexité similaire au cours des dix (10) dernières années (2015-2024) d'un montant minimum chacun de:
 - Un Milliard Deux Cent Millions (1 200 000 000) F CFA;



- Les attestations de services faits ou les Procès-verbaux (PV) de réception des travaux de ces marchés référencés devront être fournis, à défaut, ces marchés ne seront pas comptabilisés.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés de l'ASER sise à la Cité Keur Gorgui lot n° AD/39 Dakar Sénégal, téléphone (221) 849 47 12 / 33 849 47 17, contre un paiement non remboursable de la somme de soixante-quinze mille (75.000) FCFA, ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le mode de paiement sera par chèque certifié barré ou en espèces. Le document d'Appel d'offres pourra être retiré directement, après paiement, sur un format physique et numérique au secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'ASER sise à la Cité Keur Gorgui lot n° AD/39 Dakar Sénégal. Le document d'appel d'offre peut être consulté gratuitement sur place au niveau du secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'ASER. Le retrait après achat et la consultation du DAO se feront les jours de semaine (du lundi au vendredi) pendant les heures de bureau, à savoir de 08 h00 à 16h 00.. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement non remboursable de . Le document d'Appel d'offres sera adressé par [insérer le mode d'acheminement].
3. Les offres devront être soumises à au plus tard le .
4. les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à le à .
5. les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 29 000 000 CFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible] valable pendant un délai de 28 jours après l'expiration des offres.
6. les offres devront être valables pendant un délai minimum de 180 jours.



**Autorité contractante :
Ville de Rufisque**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES ET EAUX USEES DANS LA VILLE DE RUFISQUE -LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN CANAL FERME DE 250ML A ARAFAT 3 -LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'INSTALLATION DE COLLECTEURS D'EVACUATION DES

Publié le : 08/09/2025

Date limite : 13/10/2025

**Avis d'Appel d'Offres n°T_PALM_017
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES
ET EAUX USEES DANS LA VILLE DE RUFISQUE**

- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN CANAL FERME DE 250ML A ARAFAT 3

**- LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'INSTALLATION DE COLLECTEURS D'EVACUATION DES EAUX USEES DANS LE
QUARTIER ARFAT 1**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien EVIDENCE N° 2308 du jeudi 23 janvier 2025.
2. La Ville de Rufisque a prévu dans son budget 2025, des fonds, afin de financer les travaux de construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales et eaux usées répartis en trois (02) lots, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché concernant les travaux de construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales et eaux usées répartis en deux (02) lots.
3. La Ville de Rufisque sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : les travaux de construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales et eaux usées, répartis en deux (02) lots.
 - LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN CANAL FERME DE 250ML A ARAFAT 3
 - LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'INSTALLATION DE COLLECTEURS D'EVACUATION DES EAUX USEES DANS LE QUARTIER ARFAT1
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles selon les règles de procédure du Décret N° 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant code des marchés publics du Sénégal.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au niveau du Secrétariat du Maire de la Ville (Aly D. Ngom : alyngom@outlook.com – Alioune Badara Sambe : sambe.badara@gmail.com) et prendre connaissance du document d'appel d'offres ouvert à l'adresse mentionnée ci-après : Hôtel de Ville – Boulevard Maurice GUEYE – BP : 30 – Tél. 33 839 86 20 – Fax : 33 836 04 59, tous les jours ouvrables à partir du lundi 08 septembre 2025, de 08 heures à 17 heures.
6. Pour être qualifiés, les soumissionnaires devront :
 - Justifier d'une expérience dans le secteur d'au moins dix (10) ans
 - Disposer de moyens matériels et humains requis (voir DPA0) ;
 - Pouvoir justifier auprès d'une banque ou une institution financière agréée par le Ministre des Finances et du Budget (MFB), de liquidités ou de lignes de crédits (autres que l'avance de démarrage) d'un montant de : Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA pour le lot 1.



- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur au moins deux (02) marchés de construction de d'ouvrages de drainage des eaux ou similaires au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel (justifier par des attestations de service fait ou des copies de marchés exécutés avec des PV de réception définitive) ;
 - Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022,2023,2024), un chiffre d'affaires annuel moyen égal à :
 - - LOT 1 : Cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA
 - - LOT 2 : Trente millions (34 000 000) francs CFA , justifié par des états financiers certifiés par un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou un organisme assimilé.
 - Les références qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès-verbaux de réception ne seront pas comptabilisées. De plus, ne seront pris en compte que les travaux réalisés à hauteur de 80% au minimum et attestés par les maîtres d'ouvrage.
 - Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées (DPAO).
7. Les candidats intéressés par le présent Appel d'offres ouvert peuvent retirer le Dossier complet à l'adresse mentionnée ci-après : A Monsieur le Maire de la Ville de Rufisque BP : 30 – Boulevard Maurice GUEYE – Tél. 33 839 86 20 – Fax : 33 836 04 59 contre un paiement non remboursable de trente-cinq mille (35 000) FCFA. Le paiement se fera par chèque de banque ou par numéraire. Le dossier d'appel d'offres sera retiré directement par l'intéressé. Un exemplaire du dossier sera disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent tous les jours ouvrables à partir du lundi 08 septembre 2025, de 08 heures à 17 heures.
8. Une réunion préparatoire est prévue le mardi 23 septembre 2025 à 11 heure 00 mn au niveau du Coordonnateur du Programme d'Assainissement Liquide Municipal (PALM) de la Ville de Rufisque
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :
Ville de Rufisque – Secrétariat du Maire – Boulevard Maurice GUEYE – Tél. 33 839 86 20, au plus tard le lundi 13 octobre 2025 à 11 Heures précises.
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à la séance, à l'adresse ci-après : Salle de conférence de l'Hôtel de Ville de Rufisque – Salle des réunions de l'Hôtel de Ville – Boulevard Maurice GUEYE, le lundi 13 octobre 2025 à 11 Heures précises.
11. Les offres doivent comprendre une caution de soumission, d'un montant de :
 - - Lot 1 : Deux millions (2 000 000) de FCFA délivrée une institution financière agréée par le Ministre des Finances et du Budget (MFB)
 - La garantie de soumission devra rester valable 28 jours à compter de l'expiration du délai de validité des offres soit 118 jours à compter de la limite de dépôt des offres
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Maire
Dr Oumar CISSE



Maître d'Ouvrage :
Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Objet : Avis d'appel d'offres pour le remplacement des tuyauteries montantes de la climatisation centrale de l'immeuble Tour du Siège

Publié le : 09 Septembre 2025

Date limite : 10 Octobre 2025

1. Maître d'Ouvrage

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), sise Avenue Abdoulaye Fadiga - BP 3108 Dakar, Sénégal.

2. Objet de l'Appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour le remplacement des tuyauteries montantes (colonnes montantes) de la climatisation centrale de l'immeuble Tour de son Siège, sis à Dakar.

3. Caractéristiques du projet

L'appel d'offres est constitué en un lot unique et porte notamment sur :

- la dépose des tuyauteries existantes et leur évacuation hors du site ;
- la fourniture et la pose des nouvelles tuyauteries en PPR pré-isolé à l'usine selon les diamètres nominaux indiqués dans le cahier des charges ;
- le remplacement de toutes les vannes, divers accessoires de pose et raccordement, ainsi que des appareils de mesure existants ;
- la réalisation de divers travaux de maçonnerie et peinture dans les locaux techniques y compris le rebouchage des traversées de dalle à l'aide de mousse expansive ou équivalent ;
- la réalisation des tests de pression et la mise en service des nouvelles installations.

4. Forme du Marché

Le marché sera attribué à prix global, forfaitaire et non révisable.

5. Date limite de dépôt des offres

Les offres, sous la forme d'un dossier électronique, devront être transmises au plus tard le vendredi 10 octobre 2025 à 16 heures TU, délai de rigueur, à l'adresse courrier.zdps-seti@bceao.int.

6. Validité des offres

La validité des offres devra être au minimum de six (6) mois à compter de la date limite de dépôt des soumissions.

7. Visite des lieux

Une visite des lieux obligatoire est prévue le jeudi 18 septembre 2025 à partir de 10h (TU) pour permettre aux entreprises candidates de mieux apprécier la consistance des travaux ainsi que les difficultés éventuelles de leur mise en œuvre.

Les inscriptions à la visite doivent être effectuées au plus tard le mercredi 17 septembre 2025 au plus tard à 13 heures TU à l'adresse courrier.zdps@bceao.int.

Les représentants des entreprises candidates sont invités à se présenter au Siège de la BCEAO à 9h 45min (TU) au plus tard.



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – D-1758-A3

Travaux de mise à niveau et d'aménagement des voiries à proximité des infrastructures sportive des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2026.

Lot 1 : Dakar

Lot 2 : Diamniadio et Saly

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

1. **Date de lancement** : 12 mars 2025

Ministère des Infrastructures et des Transports
Terrestres et Aériens

2. **Nombre d'offres reçues et identité des candidats** :

Lot 1 : {09} Lot 2 : {10}

3. **Montant de l'offre retenue** :

SOTRACOM ENTREPRISE DA ROSA

- Lot 1 pour un montant de sept milliards trois cent soixante-dix-huit millions six cent soixante-treize mille quatre cent quarante-six (7 378 673 446) francs CFA TTC ;
- Lot 2 pour un montant de cinq milliards quinze millions cent cinquante-huit mille cinq cent cinquante-sept (5 015 158 557) francs CFA TTC.

SFTP CIVIL SOTRACOM

WIETC SFTP CIVIL

CRBC WIETC

KFE CRBC

EIFFAGE SENEGAL KFE

SOGEA SATOM EIFFAGE SENEGAL

CSE SOGEA SATOM

CDE CSE

CDE

4. **Noms et adresse des attributaires provisoires** :

- Lot 1 & 2 : CSE : Rocade Fann Bel Air

Tel : 33 859 03 00

Mail : csesn@groupepecse.sn

5. **Délai d'exécution des services** : Le délai d'exécution des travaux est de quatorze (14) mois pour le lot n°1 et douze (12) mois pour le lot n°2.

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE
Mamadou NDAO



Offrir un espace pratique pour les adhérents, partenaires et acteurs du BTP pour la diffusion de leurs informations utiles.

Sous-rubriques :



Recrutements & Opportunités

Offres d'emploi, stages, appels à candidatures dans le secteur du BTP.



Appels d'offres & Marchés publics/privés

Informations sur les AO ouverts dans le secteur, avec contacts utiles.



Ventes & Services

- Annonces de matériel BTP à vendre ou à louer.
- Prestations spécialisées proposées par des membres ou partenaires.



Vie professionnelle

- Annonces de formation, séminaires, certifications disponibles.
- Petites annonces (échanges, partenariats, coopérations)

CONTACTS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Équipe éditoriale

Syndicat Professionnel des Entrepreneurs
du BTP du Sénégal (SPEBTPS) / CNP et Echo Plus Groupe
Email : secretariat@spebtps.com



Publicité / Partenariats

+221 33 801 16 52

+221 77 454 90 90

+221 77 730 39 79

Partagez vos retours

Vos commentaires, questions et suggestions sont les bienvenus pour enrichir le prochain numéro. Votre avis nous aide à mieux répondre aux besoins du secteur.

Email : lecteur@spebtps.com

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous nos lecteurs, partenaires et contributeurs.



Bulletin d'information - Bimensuel | 1^{er} Numéro
Deuxième Quinzaine – Septembre 2025

www.spebtps.com